

Programmes Europa Plus



PROGRAMMES EUROPA PLUS

L'Institut d'études européennes de l'Université de Louvain et l'Institut d'études européennes des Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles offrent un éventail de formations destinées aux entreprises, administrations et autres organismes privés ou publics désireux d'enrichir et de mettre à jour les connaissances de leurs personnels sur les politiques de l'Union européenne.

Les programmes de formation proposés par les Instituts d'études européennes, outre leur souci général d'excellence, se distinguent des enseignements comparables offerts actuellement au public par leur conception originale, leur contenu ainsi que les méthodes de travail utilisées.

★ Au niveau de la conception générale du programme

En offrant trois types de formations (formation de base, formations spécialisées et formations thématiques) ainsi que la possibilité de combiner ces différentes approches, les deux Instituts sont en mesure d'adapter, au cas par cas, le contenu de la formation aux besoins spécifiques de chaque demandeur.

★ Au niveau du contenu des enseignements

En accordant une attention toute particulière - en complément de solides connaissances académiques - à la mise en perspective des sujets par rapport à l'actualité européenne la plus récente et aux réalités politiques sur le terrain, les deux Instituts ouvrent des horizons nouveaux sur les rouages, les réalisations présentes et les finalités de la construction européenne.

★ Au niveau de la méthode

Grâce à l'emploi des techniques interactives les plus modernes et aux nombreuses facilités offertes par la proximité des Institutions européennes (contacts, conférences, visites, documentation) les deux Instituts offrent la possibilité d'un dialogue direct et enrichissant entre les différents acteurs du programme (enseignants, intervenants extérieurs et candidats à la formation).

UNE FORMATION ADAPTÉE A CHAQUE BESOIN

L'essentiel des défis, des questionnements, des politiques, des instruments et des procédures qui sont la matière des discussions quotidiennes au sein de l'Union européenne et constituent la réalité de son action concrète sur le terrain sont énumérés sur la dernière page de la présente brochure. C'est dans cet ensemble de sujets extrêmement variés, touchant à toutes les facettes de l'action de l'Union dans l'actualité immédiate comme à plus long terme, que le corps enseignant des Instituts a puisé pour construire les modules d'enseignement présentés sur la page suivante. Ces modules sont de quatre types :

UN MODULE DE BASE (LES FONDAMENTAUX) destiné à un public peu informé des activités de l'Union et souhaitant acquérir rapidement les fondamentaux qui lui permettront de mieux comprendre les rouages essentiels de son fonctionnement ainsi que ses principales politiques et leurs acquis au terme de cinquante années d'intégration européenne.

DES MODULES SECTORIELS recouvrant de manière méthodique tous les aspects de l'activité de l'Union regroupés par domaine selon le découpage classique de la matière communautaire retenue dans le monde universitaire; cette formation systématique, ciblée et exhaustive est normalement destinée à un public déjà familier des réalités de l'Union et désireux de mettre à jour ou de développer ses connaissances dans un domaine précis et bien délimité.

DES MODULES THÉMATIQUES (ENJEUX TRANSVERSAUX) touchant des sujets à la fois plus spécifiques et plus vastes parce que débordant le cadre d'un seul domaine pour envisager toutes les facettes d'une problématique complexe souvent étroitement liée à l'actualité, cet enseignement est destiné à tous ceux qui veulent explorer plus avant les logiques à l'œuvre dans l'Union, les instruments et les ressorts de son action ainsi que les lignes de force de son évolution future.

DES MODULES SUR DEMANDE: les Instituts offrent la possibilité d'acquérir une connaissance approfondie de sujets encore plus ciblés dans des conditions à discuter au cas par cas (par exemple : projets de gazoducs en mer baltique, d'oléoducs à partir de la mer Caspienne, loi américaine sur le «scanning» des containers, politique portuaire et concept d'espace maritime intégré, etc.)

Tous ces modules peuvent se combiner à volonté afin de répondre au mieux aux besoins en se valorisant mutuellement. Ainsi toute formation sectorielle ou très ciblée peut être utilement complétée par une formation plus étendue qui la replace dans son contexte politique et économique général. Certains modules peuvent être offerts en anglais.

MODULE DE BASE : LES FONDAMENTAUX (12 heures)

Présentation générale de l'Union européenne : son histoire, ses institutions et leur fonctionnement, ses principales politiques au service d'un développement économique et social durable dans un espace de sécurité de justice et de liberté, sa place dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les instruments et les différentes facettes de son action extérieure au service de la paix, de la sécurité et du développement.

MODULES SECTORIELS (12 heures)

- ★ Histoire de l'intégration européenne
- ★ Le système institutionnel
- ★ Le droit européen
- ★ Le budget de l'Union
- ★ La politique économique et monétaire
- ★ Le marché intérieur et la concurrence
- ★ Les services
- ★ La politique sociale et l'emploi
- ★ Environnement et développement durable
- ★ La politique de l'énergie
- ★ La politique des transports
- ★ La politique agricole et la pêche
- ★ La politique régionale et de cohésion
- ★ La politique de recherche et développement technologique
- ★ Santé et consommateurs
- ★ Education et culture
- ★ L'espace de liberté, de sécurité et de justice
- ★ La politique extérieure
- ★ La politique commerciale
- ★ La politique de sécurité et de défense

MODULES THEMATIQUES (6 heures)

- ★ La généalogie de l'idée européenne
- ★ L'identité européenne
- ★ La prise de décision dans l'Union
- ★ Les instruments d'action de l'Union
- ★ La coordination des politiques économiques
- ★ L'Union « à la carte »
- ★ La place du citoyen dans l'Union
- ★ Le modèle social européen
- ★ La solidarité entre Etats Membres
- ★ Compétitivité et développement durable
- ★ L'Union et la société de la connaissance
- ★ Education européenne et diversité culturelle
- ★ Les défis et les menaces
- ★ Les frontières de l'Union
- ★ L'espace maritime
- ★ Le poids de l'Union dans le monde
- ★ La stratégie européenne de sécurité
- ★ La prévention des conflits
- ★ les regroupements régionaux et l'avenir du système multilatéral
- ★ L'Union dans vingt ans

MODULES SUR DEMANDE

Sujets ciblés répondant à des besoins très spécifiques : contenu, présentation et modalités de la formation à définir d'un commun accord avec les partenaires.



Entre autres sujets...

Histoire de l'idée européenne, les traités fondateurs et les grandes étapes de la construction européenne, la révision des traités, le Conseil européen, le Conseil «affaires générales», les Conseils spécialisés, le rôle des représentations permanentes, les lobbies, la coordination européenne dans les EM, le rôle politique et législatif du Parlement européen, le travail en commissions, la procédure de codécision, la comitologie, le rôle de la Commission européenne et de ses services, y inclus les délégations dans les pays tiers, le Haut représentant, le service diplomatique commun, la Cour de justice et le tribunal de première instance, les grands arrêts de la jurisprudence européenne, le Comité des régions, le Comité économique et social, la Banque centrale européenne, sa mission et son organisation, l'Euro groupe, la Banque européenne d'investissement, la Cour des comptes et sa mission, les Agences de l'Union européenne; le budget de l'Union européenne (proposition, adoption, exécution), le cadre financier pluriannuel...

Politique commerciale commune, politique agricole, politique de concurrence, politique régionale, politique de la pêche, politique des transports, politique de l'énergie, politique industrielle, politique de la recherche; union douanière, harmonisation fiscale, droit d'établissement, liberté de circulation, diversité culturelle, marché intérieur, monnaie unique, pacte de stabilité et coordination des politiques économiques, protection des consommateurs, politique de la santé, protection de l'environnement, coopération au développement, aide humanitaire, programmes Erasmus, politique d'élargissement et nouvelles adhésions, politique méditerranéenne et processus de Barcelone, programme Galiléo...

Le nouveau traité et ses implications politiques, la question de la gouvernance économique, la sécurité des approvisionnements énergétiques, la coopération avec les pays

du Golfe persique, le Caucase, les pays d'Asie centrale, le régime juridique de la mer Caspienne, les réserves offshore de l'Arctique, le développement durable, les énergies renouvelables, les bio carburants, la relation transatlantique, les grands partenariats (Russie, Chine, Inde, Brésil...) dans un monde multipolaire, la réforme du système multilatéral, les regroupements régionaux, l'espace maritime européen, la sécurité des détroits stratégiques, les systèmes de guidage -Galiléo- d'observation et de surveillance -GMES- , de scanning et de radio détection, la politique spatiale,... la compétitivité et la globalisation économique et financière, la solidarité sociale, l'organisation du travail, la flexisécurité, la proximité du citoyen et le défi démocratique, le vieillissement démographique, la lutte contre la pauvreté, la maîtrise des flux migratoires, les nouveaux risques et les nouvelles menaces-terrorisme, prolifération des ADM, pandémies, réseaux de criminalité, trafics illicites, vulnérabilités et protection des infrastructures stratégiques sensibles, - la sécurité commune et la défense (la relation avec l'Alliance atlantique, avec l'OSCE, avec l'ONU et le conseil de sécurité), l'élargissement et la politique de voisinage, l'évolution du budget et des ressources financières... la prévention des conflits, la gestion civile et militaire des crises, la reconstruction, le monitoring électoral, la protection civile et l'aide humanitaire, l'intelligence et le renseignement...



CONTACT :

Samuel Legros (Project Assistant)

Facultés universitaires Saint-Louis

Boulevard du Jardin botanique 43 - 1000 Bruxelles

Tél : +32 2 787 93 35 - Gsm : +32 2 484 645 792 - Fax : 02 211 79 97

legros@fusl.ac.be